

Association Française de PROmotion du SELKirk (AFPROSELK)

12, rue Blanche 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

*****+33 (0)1 48 79 31 65

*****+33 (0)6 74 92 20 99

http://afproselk.e-monsite.com/ https://www.facebook.com/groups/AFPROSELK/ secretariat-afproselk@orange.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 21/02/2018 (PROCES-VERBAL)

Ordre du jour :

- 1. Point sur les adhésions et ré-adhésions : incidences sur le fonctionnement de l'association ;
- 2. Point sur la finalisation de la spéciale d'élevage de Saint-Raphaël (18/03/2018) : inscriptions, récompenses, sponsoring et vote sur la prise en charge des frais de conformité :
- 3. Point sur le Salon international de l'Agriculture : CGA et présentations ;
- 4. Point sur la spéciale d'Elevage de Charleville-Mézières, le dimanche 25 novembre 2018 :
- 5. Admission de nouveaux membres.

Présentes:

- Katia ASPAR,
- Françoise BOVAIS-LIEGEOIS,
- Hélène Hanse.
- Florence PRUVOST-DEWEVRE (secrétariat).

Absentes non excusées :

- Anaïs BRION,
- Fabienne MATHIS.

Madame Anaïs BRION a fait valoir par écrit sa non-réadhésion à AFPROSELK. Mme Fabienne MATHIS n'a pas renouvelé sa cotisation malgré les relances après la date butoir.

Invitées par le conseil d'administration :

- Mireille BARNAUD,
- Christine CAMPIN,
- Murielle MAGNIN,
- Sarah-Louise WALKER.

Avec quatre membres présents sur six à l'ouverture et le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration débute à 21 h 00.

Madame Florence PRUVOST-DEWEVRE étant souffrante, c'est Madame Katia ASPAR qui participera à la rédaction du Procès-verbal du conseil d'administration.

1) Point sur les adhésions et ré-adhésions :

Trois membres ont exprimé leur souhait de ne pas renouveler leur adhésion lors de l'appel de cotisation (Anaïs, Patrice, Audrey et Mathieu), d'autres s'étaient exprimé en ce sens durant l'année 2017 et n'ont logiquement pas répondu à l'appel de cotisation ni aux relances (Sabrina et Fabienne). Quelques membres, non actifs et/ou parrainés, ont ignoré l'appel de cotisation et les relances (Carine, Josée, Michèle et Dorine).

Eu égard aux admissions nouvelles de 2017 ou validées par le Conseil d'Administration du 24/01/2018 (Mireille, Nolwenn, Sylvie, Eva, Marielle et Stéphanie) et au maintien du socle actif (Katia, Marie-Noël, Hélène, Cécile, Murielle, Florence, Christine, Claire, Sarah et Françoise) AFPROSELK compte 16 membres en 2018 (dont deux membres d'honneur).

Madame Florence PRUVOST-DEWEVRE quitte la réunion à 21 :15. Elle donne mandat à Katia ASPAR pour les votes.

La perte de qualité de membre de Anaïs BRION et Fabienne MATHIS rend vacants deux sièges au Conseil d'Administration. Deux possibilités sont donc offertes : soit de pourvoir au complément par cooptation jusqu'à la prochaine assemblée générale, soit de poursuivre en l'état dans la mesure où les deux intéressées étaient quasi-constamment « absentes non excusées » depuis la réélection du Conseil d'Administration.

Il est donc proposé aux invitées (sauf Mireille BARNAUD qui, en tant que membre d'Honneur ne peut avoir de droit de vote) de compléter le Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Compte-tenu du tour de table effectué, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de ne pas compléter le Conseil d'administration, mais d'ouvrir des groupes préparatoires et d'associer les invitées aux travaux du Conseil d'administration jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire (à prévoir au plus tard le 3ème mercredi de juin).

2) Point sur la finalisation de la spéciale d'élevage de Saint-Raphaël (18/03/2018) :

En l'état des inscriptions payées, le minimum des 16 Selkirks pour valider la spéciale est dépassé. Pour les inscriptions des adhérents, nous en sommes à 18. Avec les deux ou trois inscriptions en suspens, la spéciale devrait permettre de rassembler 22 chats. Evidemment, dans ces conditions, on ne peut faire un podium de classement à 10 chats. Il est proposé d'en classer 5.

Compte tenu du tarif élevé des inscriptions et de l'obligation de participer les deux jours à la TICA (2X5 rings) en plus des jugements classiques, le conseil d'administration avait voté une prise en charge de 10€ par chat.

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité le remboursement aux participants de la spéciale de la conformité (15€ par chat présenté au juge conformateur) ... afin de favoriser l'inscription dans le Système de Qualification des Reproducteurs des participants à la Spéciale d'élevage.

3) Point sur le Salon international de l'Agriculture : CGA et présentations :

Les Selkirk seront présents pratiquement tous les jours :

- <u>Samedi 24/02 : concours général agricole</u> : En poil long et poil court Chatterie de Goupil en PC et Chatterie des Furoles d'Ajol en PL;
- Mardi 27/04 : présentations : Chatterie des Furoles d'Ajol en PC et PL ;
- Jeudi 01/03 : présentations : Chatterie de Goupil en PC ;
- <u>Samedi 03/03 : Concours général agricole</u> : Grande Finale ? En poil court et en Poil long : Chatterie de Goupil et Chatterie des Furoles d'Ajol ;
- <u>Dimanche 04/03 : présentations</u> : Présentation de lot 3 générations (SEL+SRS+SRL) et Poils courts Chatterie de Goupil, et SRL Chatterie des Furoles d'Ajol.

Compte tenu du nombre de naissances inférieur à 200 en 2017, AFPROSELK est un club engagé qui ne manque pas de visibilité.

<u>4) Point sur la spéciale d'Elevage de Charleville-Mézières, le dimanche 25 novembre 2018 :</u>

La déclaration conjointe de spéciale signée par les présidents de l'UFICA (club organisateur) et AFPROSEK (club de race) a été adressée au LOOF. Le juge sera Miroslaw JARMUSZEWSKI (juge LOOF et WCF).

5) Admission de nouveaux membres :

Pas de nouvelle admission depuis le dernier conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'administration est achevé le 21/02/2018 à 22h00.

Le 28 / 03 / 2018
P/La secrétaire empêchée,
La Trésorière:

Catherine (Katia) ASPAR

Le 28 / 03 / 2018
La présidente:

Françoise BOVAIS-LIEGEOIS